



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bovins et ovins

Question au Gouvernement n° 684

Texte de la question

CRISE DE L'ÉLEVAGE

M. le président. La parole est à M. Vincent Descoeur, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Vincent Descoeur. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

Le 16 septembre, près de 20 000 éleveurs du Massif central se sont réunis à Clermont-Ferrand pour attirer l'attention de l'opinion, mais aussi des pouvoirs publics, sur les difficultés qu'ils rencontrent. À cette manifestation, à laquelle je me suis joint, participaient de nombreux élus, des élus convaincus que, de notre capacité à surmonter cette crise de l'élevage dépendent l'économie et l'avenir des départements ruraux du Massif central.

Ces éleveurs, confrontés déjà à une conjoncture très défavorable en raison d'une hausse des charges sans précédent qui dégrade leurs revenus - en baisse de 25 % sur un an pour certains d'entre eux -, doivent aussi faire face à une nouvelle crise sanitaire d'une ampleur jamais vue ; elle est liée à une recrudescence de la FCO, la fièvre catarrhale ovine, qui perturbe les échanges commerciaux et prive de nombreuses exploitations de tout revenu.

Mais, monsieur le ministre, au-delà de cette crise et des réponses urgentes qu'il faut y apporter, c'est bien la question de l'avenir de l'élevage en zone de montagne qui est posée. Cet avenir dépend très directement du rééquilibrage des soutiens publics et de la réorientation de la politique agricole commune...

M. Jean Glavany. Bravo !

M. Vincent Descoeur. ...en faveur de l'herbe,...

M. Jean Glavany. Ah !

M. Vincent Descoeur. ...qui doit enfin être considérée comme une composante économique à part entière.

Vous avez bien voulu aller à la rencontre des agriculteurs à l'occasion du sommet de l'élevage, à Cournon. Ils ont apprécié tant votre présence que votre engagement. Pourriez-vous nous préciser les mesures d'urgence que vous comptez prendre pour apporter une réponse à la crise liée à la FCO et pour mettre fin à la dégradation continue et inquiétante des revenus des agriculteurs ? Pouvez-vous aussi nous donner des précisions sur vos intentions s'agissant de la renégociation de la PAC, renégociation dont nous attendons beaucoup ?

(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche, pour une brève réponse.

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture et de la pêche*. Une brève réponse, mais sur un sujet grave. Comme l'a dit M. Descoeur, l'élevage français traverse une crise extrêmement grave, et pas seulement dans les zones de montagne. Elle est due à l'augmentation du coût de l'alimentation du bétail, du prix de l'énergie, des intrants, et puis à une crise sanitaire comme jamais on n'en a connue, causée par la fièvre catarrhale ovine. Il y a deux sérotypes, l'un qui descend du Nord et l'autre qui remonte du Sud, et qui touchent la quasi-totalité du cheptel bovin et ovin. J'ai lancé deux campagnes de vaccination successives comme jamais il n'y en avait eu dans notre pays, représentant au total 40 millions de doses.

Monsieur Descoeur, j'ai bien entendu l'appel, extrêmement digne et fort, des éleveurs à Clermont-Ferrand, le 16 septembre, et je suis allé à leur rencontre avec vous à Cournon, la semaine dernière. Le Gouvernement va répondre, en quatre points, à leur appel.

Un, nous allons augmenter de 30 millions tout de suite l'aide aux élevages pour leur permettre de faire face à la

fièvre catarrhale ovine, en plus des 168 millions d'euros de crédits européens et nationaux déjà mobilisés pour financer la vaccination et le soutien des élevages.

Deux, dans la perspective d'une conférence sur le revenu agricole qui se tiendra au mois de novembre, je travaille avec les banques et avec la MSA à toutes les mesures d'allègement de la trésorerie des éleveurs.

Trois, comme dans la crise de l'élevage, il y a celle, encore plus grave, de l'élevage ovin et caprin, nous organiserons, le 21 octobre, une conférence spécifique pour cet élevage. J'ai déjà mobilisé deux plans de soutien conjoncturel à hauteur de 32 millions en 2007 et 2008, et je mobiliserai des DPU dormants en 2009 pour aider ces éleveurs à passer le cap.

Quatre, comme vous me le demandiez dans votre dernière question, nous allons réorienter la politique agricole commune pour redistribuer un certain nombre d'aides. L'occasion se présentera très prochainement. En novembre, nous aurons le bilan de santé et la boîte à outils. Après quoi, mesdames et messieurs les députés, nous aurons ensemble, avec les organisations professionnelles et syndicales, à décider de la manière dont nous utiliserons ces outils. Mais je suis déjà décidé à vous proposer de réorienter ces aides vers des filières et des secteurs qui en ont besoin : c'est le cas de toutes les productions animales à l'herbe - comme vous l'avez souhaité, monsieur Descoeur -, de l'élevage ovin et de la production laitière dans les zones fragiles et de montagne. L'intention du Gouvernement est de rendre ainsi la politique agricole commune plus équitable et plus durable dès les années 2010. *(Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : [M. Vincent Descoeur](#)

Circonscription : Cantal (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 684

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 octobre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 octobre 2008